

**SMLH**



SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Paris le 16 avril 2018

Monsieur Jean Martin  
Vice-Président de la Société des membres de la Légion d'honneur  
à  
Tous les Sociétaires

### **Rapport de la Commission SMLH 2030**

Avec tous les membres de la Commission SMLH 2030, je me réjouis de pouvoir vous adresser aujourd'hui, dans la perspective de notre congrès de Toulouse, le rapport qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration du 19 mars.

Ce rapport est l'aboutissement d'un processus qui a commencé le 19 octobre dernier et que nous avons voulu très inclusif puisque nous avons sollicité les contributions des administrateurs, de la commission d'entraide, de l'ensemble des 130 sections françaises et d'un échantillon de sections de l'étranger. Nous nous sommes aussi tournés vers l'extérieur et vers l'avenir puisque, dans une approche prospective, il a été procédé à des consultations de personnalités d'envergure nationale à Paris mais aussi à Avignon, Montpellier, Rennes et Strasbourg et à des consultations locales par les présidents de section.

C'est, au total, plus de 500 consultations qui ont été menées.

A tous ceux qui ont ainsi contribué à nos travaux nous renouvelons nos chaleureux remerciements.

Le projet associatif qui en résulte s'inscrit dans la droite ligne des missions statutaires de notre association. Il est fidèle à son histoire et propose d'amplifier notre action au service de la société française, et en particulier de notre Jeunesse, avec la haute ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation ».

J'espère que notre assemblée générale fera bon accueil à ce nouveau projet associatif et aux propositions que nous faisons pour sa mise en œuvre.

Avec mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Martin  
Président de la Commission SMLH 2030

C.C. Monsieur le Général d'armée (2s) Hervé GOBILLIARD  
Président de la SMLH

# SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGION D'HONNEUR

## Rapport de la Commission SMLH 2030



Conseil d'administration du 19 mars 2018

# Table des matières

1) État des lieux	page 3
2) Le Projet associatif de la SMLH et son « modus operandi »	page 9
3) Plan de communication	page 16
4) Plan d'action	page 20
Annexe	page 27
• Composition de la Commission SMLH 2030	

# **Première Partie**

ETAT DES LIEUX

Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

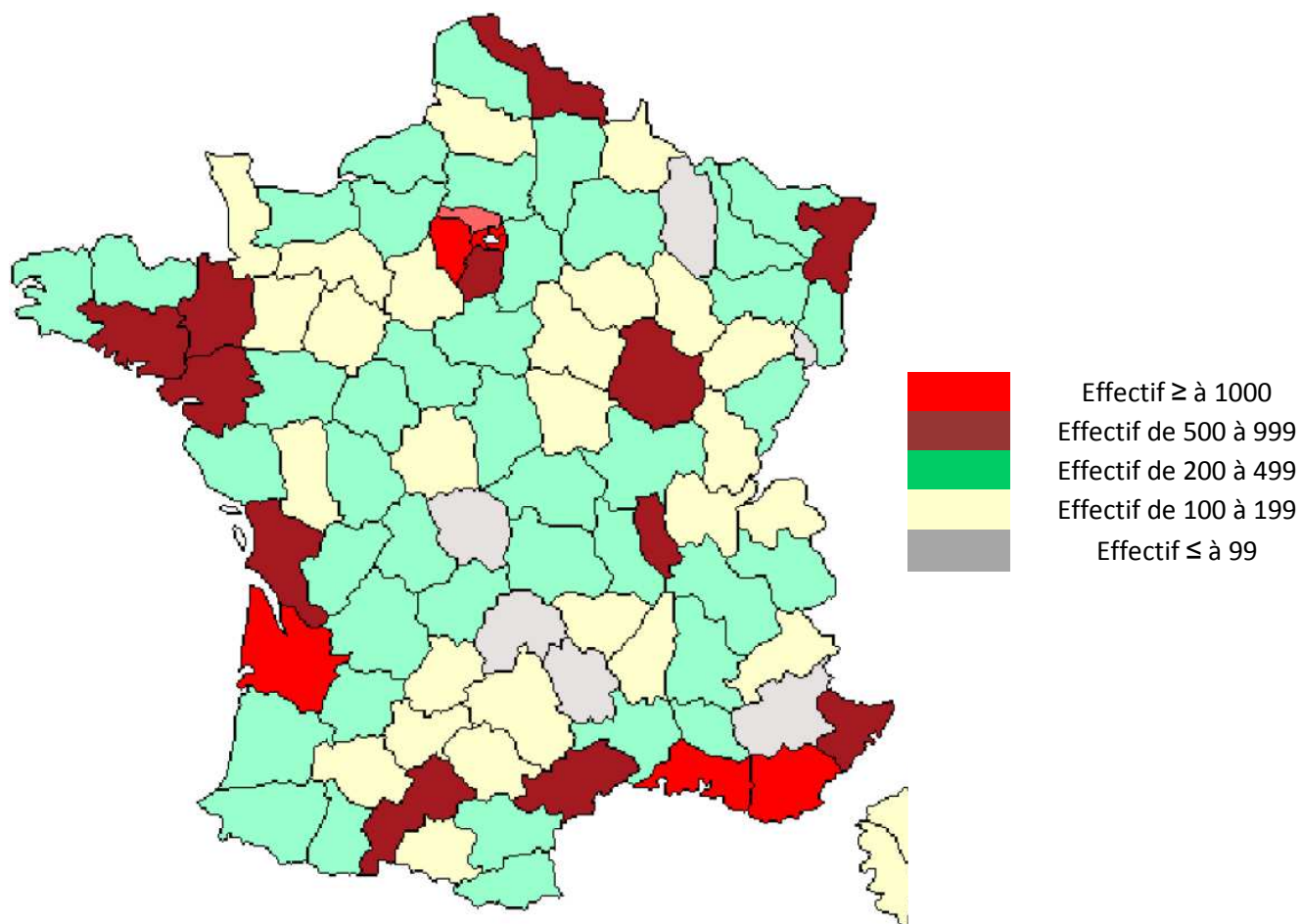
# État des lieux : Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces

## 1 - Analyse de l'état des lieux

Dans le contexte actuel et dans une vision prospective **Trois défis majeurs à relever** et trois graphiques qui illustrent ces mêmes défis.

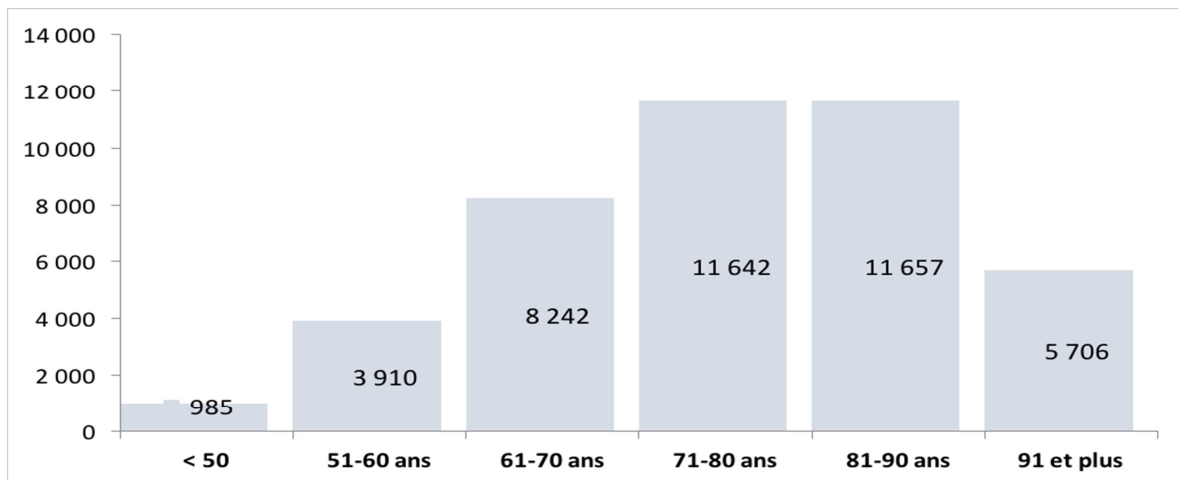
### 1.1 - Maintenir et renforcer le maillage territorial

Afin de tenir compte de la grande diversité de son maillage territorial (grandes métropoles telles que Paris et l'Île-de-France, villes petites et moyennes) ainsi que de la spécificité des zones qui la composent (zones rurales, urbaines, territoires et départements d'outre-mer), la SMLH est contrainte de développer une approche nouvelle pour s'efforcer de mieux répondre aux besoins et aux attentes de ses membres.



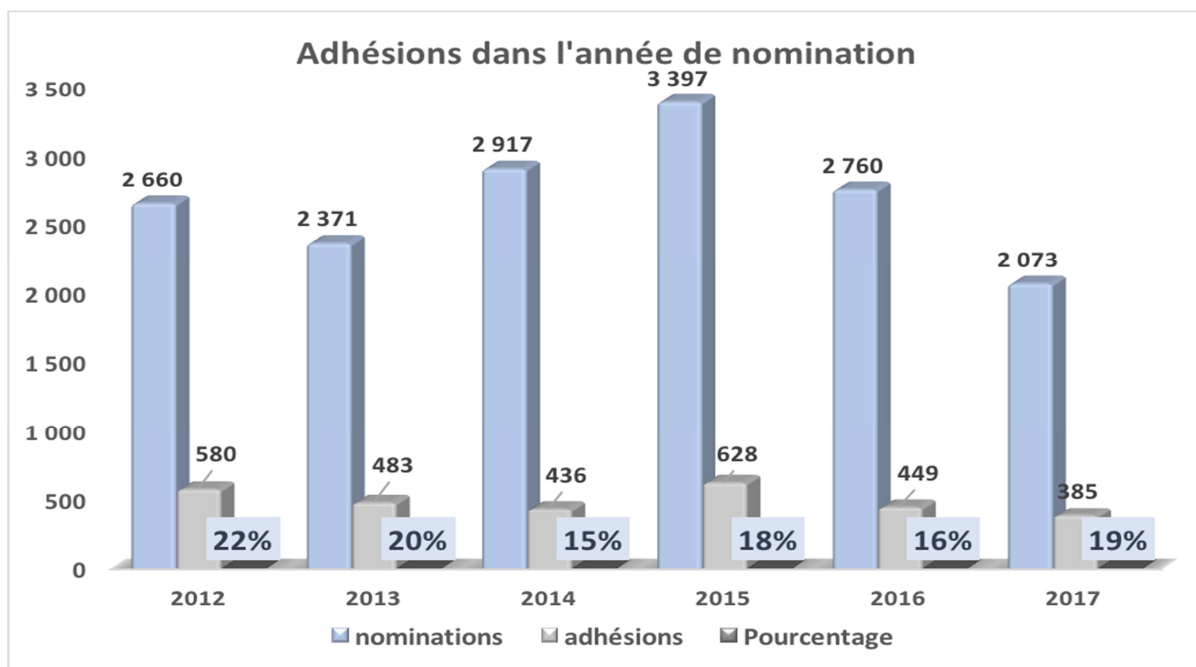
## 1.2 - Gérer la contrainte démographique

Répondre aux aspirations des aînés tout en restant attractive pour les plus jeunes générations, implique pour la SMLH, eu égard au profil démographique de ses adhérents, une politique d'accompagnement différenciée selon les générations.



*Pyramide des âges des membres légionnaires*

## 1.3 - Se doter d'une véritable stratégie de recrutement



Face à la désaffection constatée depuis 2012, de la part des nouveaux décorés, d'adhérer à la SMLH, alors que l'adhésion devrait suivre logiquement la remise de décoration, il convient désormais d'imaginer et de promouvoir de nouveaux axes d'activités qui rendent la SMLH plus attractive, en particulier pour les plus jeunes.

## **2 - Analyse en termes d'atouts, de faiblesses, de menaces et d'opportunités.**

### **2-1 Les atouts**

Ce sont les aspects positifs internes que contrôle l'association et sur lesquels elle peut bâtir dans le futur.

#### ***Le nombre et le profil des adhérents<sup>2</sup>***

Le nombre de ses adhérents s'élève à 42 142, auxquels il faut ajouter les 6 161 personnes ayant le statut d'associés (veufs et veuves).

La SMLH regroupe en son sein un grand nombre de personnalités qui sont dans leur domaine respectif (arts, lettres, sciences, artisanat, techniques...) de véritables leaders d'opinion et parfois charismatiques.

#### ***L'engagement de ses adhérents***

La richesse humaine de la SMLH se caractérise principalement par la diversité et le dynamisme des membres qui s'y engagent et l'animent. Le bénévolat parmi les adhérents constitue encore une force indéniable. En témoigne la grande variété des actions entreprises au niveau des sections. On observe un foisonnement d'initiatives intéressantes dans les domaines les plus divers : la solidarité, la promotion des valeurs de la légion d'honneur, en particulier auprès des jeunes, la contribution au rayonnement du prestige de la légion d'honneur...

#### ***Les valeurs***

La SMLH constitue une communauté d'hommes et de femmes, porteurs de valeurs fortes. Elle représente un pôle de stabilité face aux agressions contemporaines qui paraissent contraires à des valeurs fondamentales comme la fraternité ou l'idée de nation grâce auxquelles la société française est parvenue à se constituer.

### **2.3 - Les faiblesses**

Ce sont les aspects négatifs, néanmoins contrôlés par l'organisation et pour lesquels existent des marges importantes d'amélioration.

#### ***Une image brouillée***

Force est de constater qu'au plan national, la SMLH est invisible. Ses missions sont mal connues. Ce déficit criant de notoriété s'aggrave d'un déficit d'image. Confusion fréquente avec la grande chancellerie, assimilation de la fondation « Un avenir ensemble » et « d'Honneur en action », tout cela contribue à brouiller son image.

En outre, la SMLH est souvent perçue comme une organisation traditionnelle, cloisonnée ou manquant d'ouverture, en somme comme « un entre soi », une appréciation heureusement contredite par l'humanisme et la générosité dont font preuve nombre de ses membres.

### ***Une faible capacité à mobiliser les énergies***

Le processus mis en place pour recueillir les adhésions est clairement défaillant et doit être entièrement refondu.

De même, la culture dominante, perçue comme militaire, doit évoluer pour faire une plus large place, notamment aux femmes, qui sont prêtes à s'engager.

Les modes d'intervention de l'association sont parfois jugés désuets. Pour faire connaître la SMLH, les manifestations de prestige sont utiles et elles ne doivent pas se limiter aux cocktails et cérémonieux monuments aux morts, même si ce point est important. Il faut donc trouver des formes nouvelles et plus modernes en développant aussi une culture de l'évaluation ex post en termes d'effectifs et de budgets engagés et également en termes d'impact sur la notoriété.

### **2.4 - les menaces**

Il s'agit des problèmes, obstacles ou limitations extérieures qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'association et qui sont souvent hors de son champ d'influence.

#### ***En lien avec la structure démographique***

La moyenne d'âge se situe autour de 79 ans, ce qui restreint objectivement la mobilité et la capacité de déployer des activités.

Dans les générations plus jeunes, on constate une désaffection de l'individu à l'égard de l'engagement associatif, du moins dans ses formes traditionnelles.

Pour les actifs, la principale raison évoquée est le manque de temps. Les jeunes décorés, en règle générale distingués pour leur parcours professionnel, paraissent encore peu sensibles au discours d'entraide envers leurs aînés.

#### ***En lien avec l'environnement concurrentiel des associations***

La SMLH est aujourd'hui imbriquée au milieu d'un monde associatif multiforme et foisonnant. Elle subit donc sur le terrain, en particulier urbain, la concurrence d'un nombre impressionnant d'associations elles-mêmes porteuses de valeurs et capables de répondre à des attentes immédiates, éphémères, concrètes et circonstanciées de tout citoyen décoré ou non. De plus, les contours de l'idéal porté par sa devise « Honneur et patrie » ne sont plus toujours ceux de l'imaginaire de nos concitoyens.

### **2.4 - Les opportunités**

Ce sont les possibilités extérieures positives se développant hors de la sphère d'influence de l'association et dont on peut éventuellement tirer parti dans le contexte de forces et de faiblesses actuel.

#### ***L'émergence de nouveaux ressorts de l'engagement associatif***

Le potentiel d'engagement s'est accru dans notre société et les ressorts de la motivation ont évolué. Auparavant, l'individu s'effaçait devant le collectif. Aujourd'hui, celle ou celui qui s'engage est en quête de sens. Le sentiment pratique de l'utilité de ses actions devient essentiel. Celles-ci doivent être visibles, mesurables et reconnues. L'individu veut avoir l'assurance d'impacts visibles pour lui et pour la société, dans un processus gagnant-gagnant.



Ces nouveaux ressorts de l'engagement s'inscrivent dans un cadre rénové pour les associations qui sont invitées à se professionnaliser. Ainsi, un projet associatif va toujours au-delà de l'association elle-même. Cela implique de nouer des partenariats stratégiques formalisés ou non avec d'autres selon des « communautés » d'action et selon une méthodologie fondée sur la réponse à quatre questions :

Qui sommes-nous ? Quels sont nos partenaires les plus proches ? Qu'apportons-nous ? que nous apportent ils ?

### ***Le fort besoin de cohésion sociale dans la société d'aujourd'hui***

La légion d'honneur récompense aux yeux de beaucoup, des serviteurs de la Nation, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui se sont mis au service d'un projet de cohésion sociale. Or le lien social revêt une importance de plus en plus grande et notre société a besoin de cohésion. La période qui s'ouvre à nous n'est plus celle des actions réparatrices (des écarts par rapport à une norme sociale de bien être, par exemple). Elle est celle des grandes transitions (démographique, écologique, numérique) dont les effets sont difficilement prévisibles.

Dans ce contexte, la SMLH paraît en mesure de contribuer à la cohésion nationale par le renforcement du lien social. Cela renvoie à la capacité de chacun de pouvoir dialoguer avec ses semblables de manière apaisée, ce qui est une source de bien-être.

# **Deuxième Partie**

PROJET ASSOCIATIF  
et son Modus Operandi

## LE PROJET ASSOCIATIF DE LA SMLH

La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) a été fondée en 1921 par le Grand chancelier Dubail et est placée sous le haut patronage du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre de la Légion d'honneur, et du Grand chancelier.

La SMLH est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et a été reconnue d'utilité publique par décret du 27 mars 1922.

Forte de ses 50000 membres, elle appuie son action sur un maillage territorial national puissant de 130 sections départementales ainsi que sur le dynamisme de ses 60 sections de l'étranger.

Convaincus que la réception dans l'Ordre national de la Légion d'honneur n'est pas une fin en soi, mais qu'au contraire, elle renforce le devoir de continuer à déployer au service de la Nation les mérites éminents qui leur ont valu cette décoration, les Légionnaires trouvent dans la SMLH l'environnement et le cadre structurant dans lequel ils peuvent poursuivre et approfondir leur engagement individuel et collectif.

Dans la droite ligne de ses missions statutaires et fidèle à son histoire presque centenaire, la SMLH se propose d'amplifier son action au service de la société française avec la haute ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation ».

Son projet associatif se fonde sur les trois piliers ci-dessous :

### Entraide et solidarité

**L'entraide** entre ses membres est le but originel de la SMLH et demeure sa mission première et fondamentale.

La responsabilité prioritaire des Présidents de section est alors de tout mettre en œuvre pour détecter et gérer les situations de fragilité et de détresse tant matérielles que morales dans lesquelles pourraient se trouver certains de nos camarades, en particulier celles liées à l'isolement.

La Commission d'entraide et solidarité alloue, sur présentation de dossiers, les moyens complémentaires qui s'avèrent nécessaires. Dans un environnement social et médical en constante évolution, elle réfléchit aux moyens les plus appropriés pour apporter une réponse pertinente aux besoins des sociétaires et ce à tous les âges de la vie.

**La solidarité** s'exerce par la participation à des actions nationales et l'attribution, par le siège de la SMLH ou les sections, de soutiens à des personnes extérieures à la Société sur présentation de dossiers individuels.

Le programme « **L'Honneur en action** », créé par la SMLH en 2010, contribue aussi à la mission d'entraide et de solidarité. Il apporte un soutien matériel, humain ou financier à des sociétaires porteurs de projets au service d'autrui, dans le cadre des « causes nationales » développées ci-dessous mais aussi dans des domaines très divers comme notamment le handicap, l'aide aux orphelins, le soutien à la réinsertion professionnelle ou l'accompagnement de personnes en situation de précarité.

### **Le rayonnement de la Légion d'honneur, notamment par la participation aux cérémonies patriotiques et l'organisation de manifestations de prestige.**

Souvent présentée par le Grand chancelier comme le « bras armé » de l'Ordre dont il a la responsabilité, la SMLH contribue fortement à assurer la présence et la visibilité de la Légion d'honneur aux yeux de nos concitoyens.

Relais essentiel de la Grande chancellerie sur tout le territoire national et à l'étranger, elle participe avec son drapeau aux cérémonies patriotiques et commémoratives, aux remises d'insignes et autres manifestations.

De nombreuses sections ainsi que le siège organisent régulièrement des événements à fort impact (galas, concerts, colloques, conférences, publications, etc.) qui rehaussent la visibilité, le rayonnement et le prestige de l'Ordre.

### **« La Légion d'honneur au cœur de la Nation »**

Sous cette bannière, la SMLH a pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, en particulier sous l'angle intergénérationnel et dans une approche civique, solidaire et ouverte sur la société, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son évolution future et en particulier le risque d'affaiblissement du lien social.

Cette ambition porte tout naturellement la SMLH à s'investir, parmi d'autres acteurs, au profit de la Jeunesse de notre pays et à s'intéresser à l'éducation des futurs citoyens.

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites par les sections, la SMLH propose d'ériger en « **causes nationales de la SMLH** » quatre activités prioritaires dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à donner corps à l'ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation » :

- A. **Interventions dans les établissements scolaires** sur le thème de l'éducation citoyenne/promotion des valeurs républicaines et sur celui de la transmission de la Mémoire, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale.

- B. **Soutien à la valorisation de l'apprentissage**/formation en alternance et aux apprentis méritants, en partenariat notamment avec les Ministères de l'Éducation nationale et du Travail, les collectivités locales, les Fédérations professionnelles, les Chambres consulaires.
  
- C. **Accompagnement de jeunes méritants** en partenariat avec la Fondation « Un Avenir ensemble » et le Haut-commissariat au Service civique.
  
- D. **Accompagnement des candidats à la naturalisation** pour la préparation de l'examen et la remise des diplômes en partenariat notamment avec le Ministère de l'Intérieur.

## **Ensemble, poursuivons notre engagement au service de la Nation !**

Pour la mise en œuvre de ce projet, la SMLH a besoin que tous les nouveaux décorés la rejoignent. Ils y rencontreront, issues des milieux les plus divers, des personnalités attentives aux réalités du pays et à ses défis. Ils lui apporteront leur énergie, leurs compétences et leurs idées selon des modalités qui tiennent compte, au cas par cas, des contraintes qui peuvent limiter leur disponibilité.

# PROJET ASSOCIATIF : MODUS OPERANDI

## 1 - Les deux rôles du Projet associatif :

- En tout premier lieu, le PA s'adresse aux **organes de gouvernance de la SMLH** ( CA auquel il sera soumis pour approbation le 19 mars puis à l'AG du 17 mai, précédée le 16 par la réunion des Présidents) .

Il doit donc « parler » à nos Sociétaires, les rassurer, les stimuler, les fédérer et susciter leur franche et enthousiaste adhésion qui est le gage de leur mobilisation.

Le présent « modus operandi », qui est strictement à **usage interne**, doit être vu comme un outil pédagogique à partir duquel nous pourrions expliciter et expliquer sa mise en œuvre.

- Par ailleurs, le PA s'adresse aux **nouveaux décorés et prospects** et, avec une rédaction différente du dernier paragraphe, aux **mécènes/sponsors /donateurs potentiels**. Donc à usage **externe**.

Il essaie de répondre aux questions: la SMLH, qu'est-ce que c'est? A quoi ça sert? Qu'est-ce qu'elle fait qui pourrait m'intéresser? Pourquoi devrais-je y adhérer ? (nouveaux nommés) ou pourquoi devrais-je la soutenir financièrement ? (mécènes)

Il sera la colonne vertébrale d'une réédition de la brochure "La Légion d'honneur au cœur de la Nation" (éditée en 2014) et envoyée aux nouveaux décorés avec le courrier d'invitation à adhérer.

En outre, il en sera fait une communication nationale et locale comme suggéré dans le paragraphe 4 ci-dessous.

## 2- Gestion des « causes nationales »

Chaque année le **Conseil d'administration**, sur proposition du Bureau :

- décidera de la liste des « causes nationales » pour les 5 années à venir (*Note : il est clair que pour prospérer et atteindre leurs objectifs ces causes nationales devront s'inscrire dans la durée et qu'il sera souhaitable d'une part de ne pas en changer trop souvent et d'autre part d'en limiter le nombre*)
- décidera des montants qui seront budgétés au niveau national (en complément des ressources mobilisées localement par les sections) pour chacune des « causes nationales »
- décidera des montants qui seront budgétés pour la communication au niveau national (*Note : on peut espérer qu'une grande partie de cette communication puisse être faite sous forme rédactionnelle donc pour un coût minimal et que les sociétaires familiers avec l'univers des media nous aident ... ! Le coût de cette communication pourra éventuellement être partagé avec les partenaires concernés*)
- recevra un rapport des résultats obtenus, sur la base de paramètres à définir, au titre de chacune de ces activités avec l'indication des sommes qui auront été investies
- examinera la pertinence du maintien ou non de telle ou telle activité en tant que « cause nationale » et éventuellement du choix d'une nouvelle activité qui pourrait être proposée à l'initiative du Siège ou des Sections

### 3 - Mise en œuvre des « causes nationales »

Les Présidents de Sections qui conduisent déjà des actions dans les domaines des causes nationales (et ils sont très nombreux) seront encouragés à les poursuivre ; les autres seront **invités** à participer à leur mise en œuvre selon leurs choix et leurs moyens (qui pourront être complétés par des allocations du Siège) et de façon adaptée à leur environnement local.

Cette mise en œuvre sera donc progressive et permettra la poursuite d'activités locales existantes ; elle permettra aussi l'exercice de la capacité d'innovation des Sections : c'est en effet cette capacité d'innovation qui fournira les idées candidates à devenir les causes nationales de demain ! Le CA pourra allouer un soutien financier (en plus des moyens déployés par les Sections) à des projets considérés comme ayant le potentiel de devenir, après expérimentation locale, une cause nationale.

Pour chacune de ces quatre activités un **partenariat** (avec signature de conventions) sera établi au niveau national avec les institutions, opérateurs, etc... concernés.

Les conventions seront communiquées par chacun des partenaires à leur échelon local et fourniront ainsi un cadre commun pour la mise en œuvre des activités concernées sur la base du **volontariat** (partenaires et sections).

### 4 - Communication

Voir « **Plan de communication 2030** », présenté par Henri Weill

Les signatures des conventions de partenariat feront partie des points d'appui d'une **séquence de communication** au niveau national sous la bannière fédératrice « La Légion d'honneur au cœur de la Nation » qui sera déclinée au niveau local, de la manière que les Présidents de Section jugeront la mieux appropriée.

La bannière unique sera « La LH au cœur de la Nation » ; les occasions de communiquer, outre la signature des conventions pourront être : les résultats obtenus au niveau national et par telle ou telle Section ; la description de cas concrets ; la mise en avant de l'engagement de Légionnaires connus mais aussi de sociétaires plus modestes ; des interviews d'apprentis, de lycéens, de jeunes aidés, de nouveaux français, etc.....

Chaque communication, qui sera clairement signée SMLH, sera faite de manière que le lien entre la bannière (« La LH au cœur de la Nation ») et la SMLH soit chaque fois décrit et répété de façon que la SMLH « s'approprie » cette bannière dans l'esprit du public.

Cette communication devrait être de nature à construire la notoriété nationale qui nous fait défaut et à installer dans l'esprit d'un bon nombre de nos compatriotes :

- la réalité du concept de « La Légion d'honneur au cœur de la Nation »
- et l'incarnation de ce concept par la SMLH

On peut ainsi espérer que la plupart des nouveaux décorés, avant de recevoir les courriers du Grand chancelier et de la SMLH, auront déjà connaissance de l'existence de la SMLH et une idée de qu'elle fait et propose

Et qu'il en sera de même pour les donateurs/mécènes/sponsors potentiels.

En outre, et c'est un aspect auquel le GC devrait être sensible, cette communication devrait contribuer à valoriser l'image et le rayonnement de la LH aux yeux de nos compatriotes, à réconcilier avec la LH ceux qui la critiquent par méconnaissance, à fortifier/restaurer la fierté des décorés.



## **Troisième Partie**

### Plan de Communication

# Communication, plan SMLH 2030

## La Légion d'honneur au cœur de la nation

### A) Communication interne

#### - **La Cohorte**

Dans le numéro 231 paru le 10 mars dernier, dans le droit fil des travaux de la commission SMLH 2030, le dossier du magazine était consacré à l'apprentissage. Afin de mettre en valeur le dossier, deux entrées supplémentaires ont été ajoutées.

°La couverture du magazine avec pour titre :

*La Légion d'honneur au cœur de la nation*

*Le soutien de la SMLH à l'apprentissage*

°L'éditorial du président, qui traitait du sujet.

Si ce projet SMLH 2030 est adopté lors de l'assemblée générale de Toulouse, nous consacrerons des reportages, répartis sur plusieurs numéros, sur les préconisations de la commission. Ainsi :

- les interventions de sociétaires dans les établissements scolaires. Le sujet permet de déterminer plusieurs angles de traitement.
- La valorisation de l'apprentissage. Le spectre éditorial est, également, large. Trois exemples de traitement parmi d'autres :

\*le gala de la section X et les apprentis récompensés.

\*Un sujet sur la préparation d'un gala par la section concernée.

\* Qu'est devenu Y, apprenti primé il y a trois ans par la section Z ?

- Accompagnement des candidats à la naturalisation. Reportage sur une cérémonie qui permettra de mettre en valeur le travail mené par la section ou le comité concernés.

- Jeunes méritants issus de milieu modeste. Portrait croisé du jeune garçon ou de la jeune fille et de son parrain (marraine) légionnaire.

Si nous souhaitons mettre en valeur l'un de ces sujets (thèmes), une interview se révélera précieuse pour, par exemple, mettre en valeur l'action d'un (e) président (e) de section ou de comité initiateur.

Il nous paraît utile, également, de créer une rubrique appelée **Cause nationale de la SMLH** utilisée chaque fois que nous réaliserons un reportage compris dans ce périmètre.

#### - **Le site**

Une bannière sera rajoutée sur le site dans la page d'accueil, « La Légion d'honneur au cœur de la nation » pour présenter ces causes nationales. Afin de manifester que nous sommes au service des autres.

En outre, sur la page « Actualité » de courtes histoires, fournies par les sections, sur ces thèmes, pourront être publiées. Tous les sujets abordés par ce plan SMLH 2030 pourront y trouver leur place. Dans des formats beaucoup plus courts que dans le papier : 20 lignes pour la rubrique « Actualité » accompagnées d'une photo. 2 lignes pour une brève (rubrique que le lecteur lit, prioritairement).

#### - **La Lettre du siège**

Se fera l'écho des décisions et permettra de les faire vivre. Nous touchons là un public de cadres de notre organisation : présidents de section, de comité, secrétaires, trésoriers...

- **Dans le cadre des réunions d'informations régionales** de présidents de section et/ou de comité, la déclinaison des causes nationales sera à l'ordre du jour. Le volet communication sera évidemment à traiter lors de ces « séminaires » afin de proposer une boîte à outils.

## **B) Communication externe**

- **Rédition de la plaquette « La Légion d'honneur au cœur de la nation ».** C'est le support de présentation (la colonne vertébrale) du projet associatif. Destinée aux nouveaux nommés, aux prospects et aux sponsors. Doit être totalement rénovée par rapport à l'ancienne version. A utiliser, également, comme outil interne.
- **Facebook**  
Une page *Facebook* dédiée à l'assemblée générale a été ouverte le 29 mars. Son nom : **Congrès SMLH Toulouse**. Si l'objectif est de fournir aux sociétaires titulaires d'un compte *Facebook* des informations sur l'assemblée générale, son organisation, de mieux connaître la section organisatrice et les légionnaires qui y sont nés ou y résident, notre ambition est également de toucher un autre public : non légionnaire, plus jeune mais proche de nos valeurs, afin de développer notre image à l'extérieur et d'expliquer ce que « La Légion d'honneur au cœur de la nation » signifie.
- **Twitter**  
Complémentaire de tous les outils déjà abordés. Un compte sera ouvert avant le rendez-vous toulousain. Permettra avec *Facebook* de viser dans l'instantanéité un public beaucoup plus jeune, non légionnaire mais bien sûr de communiquer avec nos sociétaires qui utilisent *Twitter*.
- **Les rencontres de la SMLH**  
Trimestrielles. La première : le 4 mai à Paris. Invité : Michel SERRES, philosophe et historien. Thème développé : les valeurs.  
Principe : un grand témoin est invité. Il présente son sujet pendant 45 mn. Les 30 suivantes, il répond aux questions des sociétaires. En 2019, ces rencontres pourront être organisées alternativement à Paris et en province.
- **Organisation d'un colloque ou débat annuel**  
Ainsi en 2018 ou 2019 à Paris : « L'apprentissage une chance ? (thème possible). Outre le panel de spécialistes qui rendront crédible l'organisation, c'est là l'occasion pour notre organisation de réunir monde éducatif, économique, politique, presse et nos sociétaires, afin de prouver que la SMLH est bien au cœur de la nation. Donnera de l'écho à notre action. Rythme : un débat annuel autour d'un sujet porté par la SMLH. Ces débats ont vocation à être organisés à Paris et en province.
- **Rencontrer les journalistes**  
Les media, les journalistes, nos cibles. Qui visons-nous ? Le public dans son ensemble. Afin de l'aider à se fabriquer une image différente sur la LH de celle, floue ou trop négative, véhiculée. Le non légionnaire ne connaît pas l'existence de notre association et ne soupçonne pas que nous puissions nous engager au profit des autres. Ces causes nationales ou objectifs d'intérêt général sont un excellent matériau pour communiquer.  
Les journalistes sont les indispensables vecteurs de transmission. Nous visons, la presse nationale, la presse régionale et la presse locale. La télévision, la radio, les journaux et magazines, les blogs dont beaucoup sont des relais d'opinion forts prisés de publics très différents.  
Les rencontres avec la presse sont indispensables (déjeuner de presse, petit-déjeuner, conférence de presse, rencontres individuelles...). A organiser, par le siège et les sections,

dans la foulée des décisions du CA. Pour permettre de fournir les « bonnes clés » afin que les journalistes s'intéressent davantage à nous.

- **Le porte-parole (Paris, sections).**

Identifié et identifiable. Il doit incarner ce virage que s'apprête à tourner la SMLH. Il doit porter les messages (et seulement ceux-ci), aimer communiquer...

Enfin, *last but not least*, la séquence de signature de conventions sera fédératrice en matière de communication car elle trouvera sa place dans quasiment chacun des outils proposés ici.

# **Quatrième Partie**

## Plan d'Action

### Introduction

Avec l'Etat des lieux, le Projet associatif accompagné de son Modus operandi et le Plan de communication, **le Plan d'action** est le 4<sup>ème</sup> élément du Rapport de la Commission SMLH 2030.

Ce plan d'action résulte des réflexions de la Commission :

- sur la synthèse des réponses au questionnaire que nous ont renvoyées les présidents de section et les administrateurs
- sur les éléments recueillis lors des consultations menées tant au niveau national que local,
- sur l'analyse des atouts/faiblesses/opportunités/menaces actuels et prospectifs de notre Société.

Il est présenté sous forme d'une liste de chantiers qui se répartissent en 9 secteurs :

- 4 qui relèvent de la compétence d'instances de gouvernance/gestion déjà existantes :
  - A - Communication (président et VP communication)
  - B - Entraide et solidarité (Commission Entraide)
  - C - Célébration du centenaire de la SMLH (président et bureau)
  - D - Moyens/fichier/système comptable/mécènes /donateurs (délégué général)
- 5 pour lesquels 11 groupes de travail (GT) sont proposés :
  - Redynamiser notre politique de recrutement (GT 1, 2, 3 et 4)
  - L'Honneur en action (GT 5)
  - Rayonnement de la LH (GT 6)
  - La LH au cœur de la Nation (GT 7, 8, 9 et 10)
  - Gouvernance et Organisation (GT 11)

Dans ce Plan d'action le rôle de la Commission SMLH 2030 sera :

- la mise en place de ces groupes de travail pour chacun des chantiers : lettre de mission, composition, objectifs, calendrier et date butoir pour la remise des propositions,
- le suivi des travaux de ces GT,
- le maintien d'une vision transversale qui assure la cohérence de l'ensemble,

Les GT seront composés de membres de la Commission SMLH 2030, d'administrateurs, et d'un ou deux présidents de section extérieurs à la Commission (PSExt), ou de délégués qu'ils nommeront, choisis sur la base des compétences et expérience de leur section dans le domaine couvert par le GT.

Les sections qui ne seront pas directement représentées sont invitées à manifester dès maintenant, auprès du Président du GT, leur intérêt pour les travaux de tel ou tel GT auxquels elles pourront contribuer par le biais d'échanges numériques ou téléphoniques.

Pour des raisons d'efficacité et de coûts les GT seront encouragés à minimiser le nombre de réunions physiques et à privilégier les échanges téléphoniques et numériques.

*Depuis l'approbation de ce Rapport par le conseil d'administration du 19 mars, le plan d'action a été complété par la composition des GT.*

## PLAN D'ACTION SMLH 2030

Désignation	Objectif	Responsable	Membres	Échéance
-------------	----------	-------------	---------	----------

### REDYNAMISER NOTRE POLITIQUE DE COMMUNICATION

<b>A - Plan de Communication</b>	Mettre en œuvre les préconisations du plan de communication	Henri Weill	Clara Carriot, Jean Martin, Jean-Marie Lucas	Bureau du 18 juin
----------------------------------	---	-------------	--	----------------------

### REDYNAMISER NOTRE POLITIQUE DE RECRUTEMENT

<b>1</b>	<b>Préparation de la brochure pour les nouveaux décorés</b>	Présentation du Projet associatif aux nouveaux décorés, prospects et mécènes potentiels. En liaison avec GT2.	Henri Weill (travaux en cours)	Clara Carriot, Jean Martin,	Bureau du 18 juin
<b>2</b>	<b>Révision des courriers envoyés aux nouveaux nommés par la Grande Chancellerie, la SMLH et Un Avenir Ensemble (FUAE)</b>	<b>Mettre fin à la "confusion" créée par les courriers actuels.</b> Obtenir du Grand Chancelier l'expression d'une incitation à adhérer à la SMLH (bras armé...). Raccourcir/supprimer le délai entre l'envoi du courrier du GC et de celui du Président de la SMLH.	Huguette Peirs (travaux en cours)	Jean Marie Lucas, Jean Martin et un Président de section à nommer	01/06/2018
<b>3</b>	<b>Politique de recrutement</b>	Élaboration d'une stratégie globale. Recrutement de nouveaux nommés et prospects (référentiel y compris hypothèse de cotisation gratuite dans l'année de nomination), recrutement des militaires en activité (rapport du Gal Picard) Encourager les adhésions à vie, laisser le libre choix de la section quelle que soit la résidence principale, etc.	Général Daniel Brûlé	Danielle Aben, Jean Martin, Gal Varenne-Paquet Gal Decourtis.	30/09/2018
<b>4</b>	<b>Amis de la SMLH</b>	Élaborer une stratégie pour développer le réseau des Amis de la SMLH et l'associer à la mise en œuvre du projet associatif. Valoriser le réseau des anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, le réseau de l'UFDLH, etc.	Danielle Aben	Clara Carriot, Michel Grange, Henri Weill, Gal Jean-Charles Schneider, Jean-Marie Lucas Guy Levé.	01/09/2018



## ENTRAIDE ET SOLIDARITE

<b>B</b>	<b>Entraide et solidarité</b>	Adoption d'un nouvel intitulé : entraide et solidarité - Actualisation de la "lettre de mission" - Développement du réseau des référents de proximité - Mise à jour du référentiel (recueil des procédures, etc.) - Collaboration avec chantier D ci-dessous (système comptable).	Président de la Commission Entraide	Commission Entraide	30/09/2018
----------	-------------------------------	---	-------------------------------------	---------------------	------------

## HONNEUR EN ACTION

<b>5</b>	<b>Honneur en action</b>	Élaboration d'une stratégie globale HEA (objectifs, missions, moyens). Il est fondamental de ne pas perdre de vue l'esprit : permettre au sociétaire d'agir, en dehors de "toute structure". HEA doit être pérennisé, clarifié et structuré. Gestion fine, budget, transparence, communication. Ouvrir le financement (Mécènes, dons, retours 93%) dans la durée.	Clara Carriot,	Charles Haas, Jean-Marie Lucas Francis Wahl Monique Cazes Francis Lott	30/09/2018
----------	--------------------------	---	----------------	--	------------

## RAYONNEMENT

<b>C - Organisation de la célébration du centenaire de la SMLH en 2021</b>	Mise en place d'un comité ad'hoc. Colloques, manifestations, dîner de gala présidé par le Grand Maître et le Grand Chancelier, émission timbre philatélique, etc.	Président et Bureau	Candidats :  Francis Wahl  Michel Rapoport	01/09/2018
	Constituer au sein de la SMLH un groupe de recherches pluridisciplinaires sur la Légion d'honneur.	Didier Maus	Candidat :  Michel Rapoport	01/09/2018

<b>6</b>	<b>Cérémonie de remise des insignes</b>	Élaboration et rédaction d'un référentiel pour la remise des insignes	Huguette Peirs	Henri Weil, Jean-Marie Lucas Jean-Claude Rohat-Piccelli Jacques Favier	30/09/2018
----------	---	---	----------------	---	------------

## LA LH AU CŒUR DE LA NATION : ACTIONS VERS LA JEUNESSE

7	Interventions dans les établissements scolaires	Préparation d'une Convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Co-construction d'un projet avec le CNDP (centre national de documentation pédagogique).	Charles Haas	Jean Martin, Clara Carriot, Michel Grange, Gilles Pernet,	31/12/2018 discussion avec le Ministère à partir du 4ème trimestre.
		Préparation d'une brochure « Éducation citoyenne » à l'usage des scolaires mais aussi des candidats à la naturalisation, des Jeunes du Service civique, etc. Travail à partir de l'existant (notamment Doubs, Hauts de Seine SE, autres).		Général Jean-Claude Allard, Daniel Antony, Col Serge Jop. Georges Durand	31/12/2018 Présentation à la GC puis aux Ministères concernés à partir du 4 <sup>ème</sup> trimestre
8	Soutien à la valorisation de l'apprentissage	Élaboration d'un référentiel national. Préparation de conventions nationales avec les Ministères de l'Éducation nationale et du Travail, les Fédérations professionnelles, collectivités locales, etc.	Michel Grange	Danielle Aben, Charles Haas, Elie de St Jores, Gal Daniel le Mercier	31/12/2018

9	Accompagnement de Jeunes méritants	Préparation d'une Convention avec la Fondation UAE	Huguette Peirs (Travail déjà en cours)	Danielle Aben, Michel Grange, Jean Martin. Bernard Didier	30/09/2018
		Préparation d'un Convention avec le Haut-commissariat au Service civique	Clara Carriot	Jean Martin, Gal.Daniel Brûlé.	30/09/2018
10	Accompagnement des candidats à la naturalisation	Préparation d'une Convention avec le Ministère de l'Intérieur qui inclura si possible une recommandation du Ministre aux Préfets pour organiser au moins une fois par an une réunion des nouveaux décorés (LH, MM et ONM) et un encouragement à fournir aux Présidents de section dès la publication du décret les adresses des nouveaux décorés.	Charles Haas	Gal Daniel Brûlé Michel Grange Gal Decourtis Georges Durand Gilles Pernet Daniel Antony	30/09/2018

## GOUVERNANCE ET ORGANISATION TERRITORIALE

11	Gouvernance et organisation territoriale	Gouvernance et subsidiarité - Siège/section/comité	Jean Martin	Gal Daniel Brûlé, Henri Weill (Paris), Jean-Marie Lucas, Guy Dabadie, Gale Colette Giacometti, Meziane Benarab, Dr Cécile Renson.	30/09/2018
		Impact des mesures Macron - Seuil plancher pour maintenir un Comité - Maillage départemental - Renouvellement des cadres - Paris dans une situation particulière ?			
		Réunions d'information des présidents.			
		Relation siège/section - Le CR d'activité, etc.			
		Référentiel des missions des présidents de section et de comité.			
		Transfert des bonnes pratiques et des innovations conduites par les sections			

## D - MOYENS - FICHER - SYSTEME COMPTABLE - MECENES

Objectif : adapter les moyens, outils et finances au nouveau projet associatif

Système d'information et fichier des adhérents	Contenu - Mise à jour - Entretien – Exploitation - Nouvelle fiche d'adhésion	Jean-Marie Lucas	Danièle Aben, Michel Grange, Charles Haas, Jean Martin.	31/12/2018
Le système comptable	Pertinence d'un système comptable unique Siège/Sections ? Comptabilité analytique ?			
Gestion du "stock" des prospects (fichier, mise à jour, contact, relance).	Vérification/Mise à jour du fichier des prospects pour envoi de la brochure « La LH au cœur de la Nation » (par Siège et/ou Sections			
Préparation de visites et/ou courriers aux mécènes existants et potentiels - Legs	Établissement de la liste des mécènes actuels de la SMLH (HEA et autres) au niveau national et des mécènes d'envergure nationale dont bénéficient localement certaines Sections (EADS/Airbus, etc.) Liste de mécènes/donateurs potentiels. Inscription SMLH sur liste de référence des destinataires de legs des Notaires.			

# Annexe

## **Membres de la Commission SMLH 2030**

Mme Danielle ABEN, présidente de la section de l'Hérault

Général Daniel BRÛLÉ, président de la section d'Ille-et-Vilaine

Mme Clara CARRIOT, membre du conseil d'administration

Lieutenant-Colonel Michel GRANGE, président de la section du Vaucluse

M. Charles HAAS, président de la section du Bas-Rhin

M. Jean MARTIN\*, vice-président du conseil d'administration,  
président de la section de la Creuse

Mme Huguette PEIRS, membre du conseil d'administration

M. Henri WEILL, vice-président du conseil d'administration  
président de la section de Paris XIXème

\*président de la Commission

Le délégué général, M. Jean-Marie LUCAS, participera aux travaux de la Commission et en assurera le secrétariat.